



PROGRAMME DE FORMATION

INTRA • INTER • SUR MESURE

GESTION COMPTABLE ET SOCIALE



**TRAITEMENT
DE LA PAIE**

EXPERTS

2 JOURS

Prérequis : maîtriser les 4 opérations de calcul ainsi que les ratios et pourcentages

Cette formation nécessite d'avoir suivi les modules «traitement de la paie - les fondamentaux et pratiques avancées» ou de pouvoir justifier des connaissances acquises

Objectifs et compétences : maîtrise des calculs de la dernière paie et gestion sereine des difficultés concernant les absences maladie, accident du travail et maternité

Aptitudes : exécuter les paies en conformité avec les obligations réglementaires et conventionnelles / maîtriser les calculs des accessoires de salaires jusqu'au « net à payer »

Durée : 2 jours, soit 14 heures

Délai d'accès : 42 heures

Tarifs : sur devis (conditions générales de vente accessibles sur notre site internet : www.formationccilandes.fr)

Méthodes mobilisées : support de cours, apports théoriques, ludopédagogie / QCM, études de cas

Modalités d'évaluation : QCM et entretien oral au cours et à la fin de l'action de formation

Accessibilité : locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite



CCI LANDES

www.formationccilandes.fr

PROGRAMME INDICATIF



THÈME 1 : LES SUSPENSIONS DE CONTRAT DE TRAVAIL

- Les différentes méthodes de calcul des retenues pour absence : heures réelles, jours ouvrés, ouvrables, calendaires
- La maladie, les accidents de travail/trajet, la maternité
- IJSS et maintien de salaire net ou brut
- Le temps partiel thérapeutique
- Traitement administratif des absences (DSN de signalement, DAT)
- L'intervention de la prévoyance

Cas pratiques :

- calculer les indemnités journalières de Sécurité sociale en cas de maladie, maternité et accident du travail
- calculer le bulletin de salaire de salariés en maladie, en accident du travail, en maternité

THÈME 2 : LA DERNIÈRE PAIE ET LE SOLDE DE TOUT COMPTE

- Indemnités de départ : calcul en situation de démission, licenciement, rupture conventionnelle, retraite
- Le régime social et fiscal des différentes indemnités
- Les documents à remettre : certificat de travail, reçu pour solde de tout compte, attestation assurance chômage, livret d'épargne salariale
- Portabilité de la prévoyance, intéressement et participation

Cas pratiques :

- déterminer et calculer les éléments du solde de tout compte
- vérifier les limites d'exonérations sociales et fiscales des indemnités de rupture



Pour plus d'informations :
formationccilandes.fr
05 58 05 44 81

